

Recrute
**Un-e Projectionniste (h/f) et chargé-e du développement des publics
pour sa salle de cinéma
Espace Culturel « Jean Carmet »
17h30 hebdomadaires
cadre d'emplois des Adjointes techniques – Cat. C**

La Communauté de Communes du Pays Mornantais (Copamo) est située dans le département du Rhône à 25 km au Sud-Ouest de Lyon. Elle est composée de 11 communes représentant 30 000 habitants).

Le service Culturel de la COPAMO a pour mission d'animer le Théâtre Cinéma Jean Carmet (TCJC) composé d'une salle de spectacle de 300 places et de cinéma labellisée art et essai, (800 séances/an, 30 000 entrées). La programmation se veut éclectique, pluridisciplinaire, populaire, exigeante et divertissante, toutes disciplines artistiques confondues, et accessible à tous (tout public, jeune public, familiale, amicale, grand public).

Ce poste est placé sous l'autorité du responsable d'équipement, en lien avec le programmateur cinéma et les médiateur-ices, qui organisent et suivent l'activité.

Les missions principales sont de deux types :

- La projection régulière d'une partie des séances annuelles selon un calendrier établi mensuellement et en adéquation à la programmation,
- L'animation et le développement de certaines actions en direction des différents publics du cinéma.

↳ LA PROJECTION

En tant que projectionniste, vous serez en situation de responsabilité et d'autonomie pendant l'ensemble des séances de cinéma qui vous seront confiées.

A ce titre, vous serez chargé de :

Mettre en œuvre et veiller au bon déroulement technique des séances : assurer le routage, la réception et la projection des films.

Assurer le paramétrage de l'ensemble des playlists et la planification de toute la programmation à la semaine (bande-annonce, courts-métrages...).

Mettre en œuvre et veiller sur le bon déroulement public des séances et notamment :

- veiller à la mise opérationnelle de la salle,
- accueillir, informer le public et organiser la bonne circulation,
- assurer le contrôle billetterie et le placement public lorsque nécessaire,
- veiller à la sécurité des personnes et des biens.

Veiller au bon état de marche et à la propreté de la salle, de la cabine de projection et du parc de matériel.

↳ DEVELOPPEMENT DES PUBLICS :

En tant que chargé du développement des publics, vous aurez en charge une partie des actions périphériques à la programmation cinéma. Vous les mettrez en œuvre, assurerez le suivi et interviendrez :

Autour de la programmation tout-public :

- Accueillir et renseigner le public,
- Promouvoir des rendez-vous événementiels (Festival Télérama, Play it Again...),
- Participer aux animations et à l'accueil des intervenants pour les ciné-rencontres en soirée.

Autour de la programmation jeune-public et public jeune :

- Participer aux cycles ciné-tartines,
- Développer le partenariat avec les IMPRO,
- Aider à l'élaboration d'animations sur les temps forts jeune public (Toile des mômes, Tous en salle...).

Autour de la programmation scolaire :

- Assurer l'interface avec les établissements scolaires, gérer le calendrier des différents dispositifs,
- Animer des ateliers en classe et gérer des séances à la demande en lien avec les deux médiateurs,
- Présenter des séances en lien avec les enseignants.

Pour la promotion de nouvelles formes :

- Gérer la programmation courante de court-métrages,
- Participer à la programmation de la Fête du court-métrage en lien avec le réseau des bibliothèques de la COPAMO.

Compétences et savoir-être attendus

Connaissances et aptitudes dans le domaine du cinéma,
Goût et sens de l'accueil et du travail en équipe,
Aisance orale et relationnelle, pédagogie, diplomatie,
Autonomie, rigueur, ponctualité,
Sens de la responsabilité, adaptabilité,
Aisance rédactionnelle,
Connaissances en informatique.
Permis B.

Contraintes du poste :

Cycles de travail en roulement Travail en soirée, week-end (moyenne 1week-end/3),
Annualisation du temps de travail pour tenir compte de la programmation et des événements,
Déplacements sur le territoire de la Copamo.

Rémunération : grille indiciaire des adjoints techniques + régime indemnitaire (RIFSEEP).

Avantages : Collectivité adhérente au CNAS (Comité National d'Action Sociale) / carte restaurant avec contribution employeur de 60% / participation de la collectivité à la protection sociale complémentaire.

Emploi à pourvoir : 01/01/2025

Dans le cadre de sa politique diversité, la collectivité étudie, à compétences égales, toutes candidatures dont celles de personnes en situation de handicap.

Contact : Service Ressources Humaines (☎ 04.78.44.72.40)

Lettre de motivation et C.V. à adresser au plus tôt :

Monsieur le Président
Communauté de Communes du Pays Mornantais
Le Clos Fournereau – 50 avenue du Pays Mornantais – CS40107 - 69440 MORNANT

E-mail : ressources.humaines@copamo.fr

